

# OISLY INFO

## Le mot du maire

Juin 2016



Mardi 31 mai 2016 – Oisly sous les eaux ...

Quand les deux étangs se rejoignent, les poissons dansent sur « Le Chemin des Prés » !  
Espérons que cela ne se reproduira pas souvent !



Nous avons déploré quelques inondations dans notre village. La situation aurait pu être encore bien plus préoccupante sans l'existence des bassins « Les Douettes » et « Les Corbelets ». (Photo ci-contre de l'étude réalisée par le CDPNE sur l'écoulement des eaux). A ce sujet, nous rappelons qu'il est absolument interdit de manœuvrer les vannes des bassins communaux (des manipulations ont été constatées). Seuls les agents de la commune peuvent intervenir. De plus, il est rappelé que les propriétaires des passages busés doivent les entretenir, les inondations sont parfois aggravées par les canalisations bouchées.

Une pensée pour nos voisins du Cher et du Romorantinais qui ont été durement touchés par les inondations. Une dernière recommandation : il ne faut pas labourer les chemins communaux, surtout que certains viennent d'être remis en état ! C'est un devoir civique de respecter la largeur et l'intégrité des chemins communaux. Nous comptons, à l'avenir, sur les valeurs du respect.

En septembre, les travaux de rénovation du plafond et la remise aux normes des sanitaires à la salle communale débiteront. Ce qui implique qu'elle sera fermée de septembre à fin novembre.

Les travaux de restauration du clocher, de la charpente et de la couverture de l'église commenceront également à la mi-septembre. A noter que le 18 septembre, journée du patrimoine, il est en projet que l'église soit inscrite dans le programme Portes ouvertes dans le cadre de l'opération « Art et Histoire en Région Centre ».

Une aire de jeux et loisirs pour les enfants est en cours d'aménagement à proximité de l'étang communal.

Vous trouverez ci-après, une note explicative, concernant le projet de PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui sera notre futur document d'urbanisme à partir de 2020.

Une bonne nouvelle pour la commune, à compter du 21 juin 2016, **le garage du trèfle** a ouvert ses portes au 36 route de Monthou dans le local communal (ex atelier ADM). M Julien Thibault vous accueille pour toutes prestations de mécanique automobile et motoculture. Tel. **02 54 58 67 04**.

Nous vous attendons nombreux aux animations organisées par les associations communales et plus particulièrement cette année, fin novembre, au téléthon avec le Comité des Fêtes. C'est l'opportunité pour les habitants de se rencontrer.

N'oubliez pas aussi la fête du 14 juillet avec sa nouvelle version qui nous a réjouis l'année passée !

Le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons un bel été ensoleillé chassant le printemps gris et pluvieux.

Chantal MARDON

## Les informations municipales

### Le PLUi

En date du 30 novembre 2015, le conseil communautaire de la communauté de communes Val de Cher Controis a décidé l'élaboration d'un PLUi à l'échelle de ses 29 communes. Après appel d'offres, c'est le bureau d'études G2C territoires associé au bureau d'études Biotope qui ont été choisis pour aider les 29 communes à réaliser ce PLUi.

#### Mais qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est un projet de développement du territoire. Il détermine ensuite les règles d'utilisation du sol et de construction qui permettront d'appliquer le projet.

Le PLUi est un outil de planification urbaine permettant d'anticiper et de programmer les besoins du territoire (emploi, logements, services, équipements) en fonction de la croissance démographique souhaitée. Son action s'établit à l'horizon de 10 ans.

Ce projet PLUi associera pendant 4 ans les élus, les techniciens, les services spécialisés, les acteurs économiques et bien sûr les habitants, pour trouver un équilibre entre les besoins du territoire, les volontés de développement et de réaménagement, et les possibilités offertes par les lois régissant l'urbanisme au XXIème siècle. Il permettra d'autre part aux 29 communes de mieux se connaître et de porter ensemble des projets pour un urbanisme novateur, cohérent avec les identités locales.

Tout au long de l'élaboration du PLUi, la population sera informée et consultée sur le projet par l'intermédiaire des publications dans les bulletins et site internet communautaires et communaux. Vous pourrez formuler des observations et propositions lors de réunions publiques, d'ateliers thématiques et sur le registre de concertation présent dans chaque commune.

La mairie et la commission consultative communale urbanisme PLUi composée de : Chantal Mardon, Présidente, Cécile Gomes Recchia et Francis Garnier Membres du Comité de Pilotage intercommunal, Florence Daniau Joly, conseillère intercommunale, Jean-Bernard Compost, conseiller municipal, Nathalie Liégeois secrétaire de mairie ainsi qu'Alain Mardon et Michelle Fauchet membres hors conseil, se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions dans ce domaine.



La commune de Oisly réalisera du 19 janvier au 18 février 2017 le recensement de ses habitants.



En novembre dernier, les "*dames des fleurs*" de la commission environnement et les *enfants des NAP* de Oisly encadrés de Christelle Bourreau, se sont retrouvés devant la Salle des Fêtes pour une opération Plantation de Bulbes. Armés de pelles et de plantoirs, adultes et enfants se sont appliqués à préparer la venue du printemps. Narcisses et crocus ont ainsi trouvé leur place sur le talus et sous le tilleul devant la mairie et l'école. Quel joli résultat ! Merci à toutes et à tous et à l'automne prochain pour la suite de l'opération.

**L'Assainissement collectif :** Nous connaissons à l'heure actuelle de sérieux problèmes avec les pompes de refoulement du lagunage communal, qui sont victimes quotidiennement de déchets dans le système d'assainissement collectif. **Surtout ne jetez pas n'importe quoi dans vos toilettes**, telles que serviettes, lingettes, huile, graisse, ordures ménagères même broyées ! Ces déchets, une fois arrivés au lagunage, peuvent endommager sévèrement les pompes de refoulement et obstruer le système.

De plus, il est rappelé que seules les eaux usées doivent être raccordées à l'assainissement collectif, les eaux pluviales ne doivent en aucun cas y être rattachées. Un contrôle sera réalisé prochainement.

**Le passage des encombrants sur la commune** aura lieu le **jeudi 17 novembre 2016**. Pensez à sortir vos « monstres » la veille au soir !

## Les Associations

**L'ASO YOGA** L'été approche et les cours vont s'interrompre de fin juin à début septembre. En raison des travaux de la salle des fêtes de Oisly, de **septembre à novembre**, les 2 groupes reprendront la pratique des exercices physiques basés sur la respiration et la concentration, toujours menés par Maryse Chaudet, à la **salle de l'Eveil de Contres** (Rue de la gare) aux mêmes horaires, de 17 h 45 à 19 h et de 19 h 15 à 20 h 30 environ.

Vous pourrez, bien sûr, venir y découvrir détente et bien être qui en découlent avec les 2 premiers cours gratuits, avant de vous engager. N'hésitez à nous contacter au **02 54 79 55 23 le soir**.

### Les Aînés de Oisly

La nouvelle association s'est réunie en janvier dernier, dans la Salle des Fêtes, pour partager la galette des rois et procéder à l'élection du nouveau bureau. Il est ainsi composé de :

Christian Dorotte Président, Francine Barbeillon vice-Présidente, Nicole Goyer Marcadé secrétaire, Gérald Angier trésorier et Carmen Mardon, Marie-Madeleine Charbonnier, Claude Blondeau, Nadine Villedieu et Josette Marteau, membres.

La cotisation est fixée à 18 euros pour l'année 2016 pour les 56 adhérents.

Plusieurs sorties sont proposées : Théâtre à Cormeray, Spectacle à Checy, Palais Bourbon, Croisière sur la Loire et participation au Téléthon en novembre 2016 avec le Comité des Fêtes de Oisly.

Le 1<sup>er</sup> repas annuel de l'association s'est déroulé le jeudi 16 juin et a été offert aux adhérents. Il a été cuisiné par notre traiteur habituel et animé par des amuseurs locaux.

Le club se réunit tous les quinze jours pour des après-midi jeux.

### Le CCI CCO

**Le 3 septembre 2016** - Salle des Fêtes de Oisly, *Concert avec le groupe ÇA'M SOUL*

### Le 14 juillet

A partir de 18 heures, nous vous donnons rendez-vous dans la cour de la mairie pour des jeux d'intérieur et d'extérieur, un apéritif dinatoire, suivi d'une retraite au flambeau et d'une envolée de lanternes célestes au stade.

Surveillez vos boîtes à lettre, l'invitation arrive ! Pensez à réserver.

### Le Comité des Fêtes de Oisly



Le Comité Fêtes de Oisly vous attend nombreux cet été pour la traditionnelle randonnée du premier dimanche d'Aout, le 7 cette année, et son repas champêtre. Même si le lieu de ravitaillement avait beaucoup plu ces des 2 dernières années, le tracé sera changé pour découvrir d'autres chemins autour de Oisly.



Au début du mois de Septembre, en espérant une météo clémente, c'est autour de l'étang communal que s'organise la troisième édition du Oisly's PicNic. Le principe est reconduit, chacun apportant en partie son repas, sucré ou salé suivant les N° (lisez bien le flyer !). Le Comité des Fêtes offrira l'apéritif !

En fin d'année, le 26 Novembre, nous comptons, avec les autres associations communales, voire celles de communes alentours, organiser une manifestation pour participer au Téléthon, avec un programme qui devrait se dérouler de l'après-midi jusqu'au soir.

Enfin, pour revenir sur ce début d'année 2016, nous avons connu un grand succès à la salle communale avec la représentation théâtrale de « Votez Pourrel » et un succès plus mitigé, essentiellement dû à une météo capricieuse, pour la seconde chasse aux Œufs du Lundi de Pâques. Félicitations aux courageux venus braver la pluie et qui sont tous repartis avec leurs œufs en chocolat !

# AS Oisly Football 2015-2016

L'Assemblée Générale de l'AS Oisly s'est tenue le Vendredi 17 juin 2016. L'occasion de créer des temps d'échanges avec l'ensemble des membres du club (joueurs, parents, bénévoles, etc.).

Les différents bilans ont été développés. La soirée s'est terminée dans la convivialité et la bonne humeur par un apéritif dinatoire.

L'équipe 1, en 3<sup>ème</sup> division, a vécu une année noire au niveau des résultats sportifs. A ce jour, on ne connaît pas encore le classement définitif, du fait des points à déduire pour certains clubs, dans l'opération « fair-play ». Quoiqu'il en soit, un manque de rigueur et d'investissement de chacun montre que l'on n'a pas de résultats positifs sans « travail ». Les derniers matches ont montré que le classement final aurait pu être bien meilleur.

Pour l'équipe 2, en 5<sup>ème</sup> division, avec un effectif réduit dû aux blessures et tributaire de l'équipe 1, les résultats ont été en « dents de scie ». Malgré tout, bravo aux responsables et joueurs de cette équipe. Quelques bons matches, d'autres vraiment plus difficiles. Heureusement l'ambiance est restée bonne durant la saison.

Nous remercions Ismaël et Ludovic pour le travail accompli aux entraînements chez les seniors ; chaque mercredi et vendredi, ainsi que les dimanches de matches.

Les entraînements de nos « féminines » seniors se sont déroulés tout au long de l'année, chaque jeudi, sous la direction de Christophe Sabard. Pour la prochaine saison, les recrues seront les bienvenues, avec comme seul objectif de s'entraîner entre copines le jeudi soir.

Comme chaque année, satisfaction du côté de nos jeunes. Les U7 ont découvert les joies d'un sport collectif. Les premiers « pas » ont été difficiles, mais le travail aux entraînements ainsi que les plateaux du samedi ont apporté leurs satisfactions.

Les U9, avec un effectif nombreux ont permis d'inscrire 2 équipes et ont montré de vraies qualités de solidarité et d'efforts constants.

Pour les U7 et U9, la saison s'est terminée en apothéose le samedi 11 juin, par le rassemblement général, au stade des Allées à Blois. Plus de 1200 footballeurs en herbe pour une journée entière dédiée à leur sport favori. Pique-nique, récompenses et feu d'artifice en prime.

Les U18, en association avec Contres-Cormeray-Fougères/Ouchamps/Feings-Cour-Cheverny ont terminé en fin de tableau du championnat Elite, dans une poule d'un niveau relevé. Sous le nom de Cheverny, ils ont joué sur le stade de Contres.

Félicitons l'encadrement de nos équipes de jeunes (ainsi que les dirigeants de l'entente), le dévouement et les efforts de chacun ont permis de mettre en valeur des qualités sportives intéressantes pour l'avenir de l'ASO.

Comme à leur habitude, les dirigeants du club ont œuvré pour l'amélioration et l'entretien de leurs installations sportives et la commune de Oisly a assuré l'essentiel de la tonte du terrain.

Bravo également à notre arbitre officiel Gervais Blondeau pour sa bonne saison. Merci à Marie-Rose qui, chaque week-end, tient un rôle important derrière la buvette et dans l'organisation des festivités de l'ASO (bals, calendriers, etc). Sans oublier Camille Passard qui s'occupe de l'entretien des vestiaires ou encore Alain Fauchet pour la tenue du tableau des scores, chaque dimanche.

Merci aux communes de Oisly, Couddes et Choussy pour leur contribution, aux habitants et supporters qui participent à la vie financière de l'Association, ainsi qu'à nos fidèles annonceurs.

**Bonnes Vacances à tous et rendez-vous pour la prochaine rentrée sportive.  
Le Bureau.**

Nous lançons un appel aux jeunes (dès 5 ans) et moins jeunes (seniors, vétérans ou dirigeants). Venez nous rejoindre afin de partager notre passion, il y aura quelqu'un pour vous accueillir et vous renseigner, dès maintenant ou à partir de début août (3 fois par semaine - lundi, mercredi et vendredi, au stade de Oisly, de 19h00 à 21h00).

Ou contactez dès que possible :

**Thierry Barbeillon (président) au 06.82.91.12.40 ou  
Patrick Robert (secrétaire) au 06.76.18.00.98**

Rédaction, corrections, mise en page et impression :  
Mairie de OISLY - 16 Route de Contres - 41700 OISLY  
tél : 02 54 79 52 79 - fax 02 54 79 64 77  
mail : [mairie.oisly@wanadoo.fr](mailto:mairie.oisly@wanadoo.fr)